





### Mettre en œuvre **le cérémonial des couleurs** dans les centres SNU\*

\*Les éléments pédagogiques et techniques évoqués ci-après sont à destination des chefs de centre, des encadrants et des volontaires SNU afin de les guider dans la mise en œuvre des cérémonies de lever et de descente des couleurs, activités obligatoires inscrites au sein des séjours de cohésion.

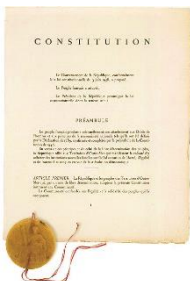
 Avant la première cérémonie, le chef de centre doit en expliquer le sens et la portée aux encadrants et aux jeunes volontaires. Il peut également faire un rappel sur les deux symboles de la République française que sont le drapeau tricolore et *La Marseillaise*.

<p><b>Objectifs</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vivre aux jeunes volontaires un temps de cohésion autour des symboles et des valeurs de la République.</li> <li>- Connaître le cérémonial des couleurs, sa symbolique, son déroulé.</li> <li>- Marquer le début, comme la fin de la journée d'activités, au sein du séjour de cohésion et transmettre des informations et consignes à l'ensemble des jeunes volontaires du centre.</li> </ul>
<p><b>Compétences travaillées</b> avec les jeunes volontaires</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les valeurs de la République (<b>ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</b>).</li> <li>- Situer les symboles étudiés dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création (<b>ARTS</b>).</li> <li>- Réaliser et soigner une prestation corporelle (<b>ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b>).</li> <li>- Travailler en équipe (<b>TRANSDISCIPLINAIRE</b>).</li> </ul>
<p><b>Ressources</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cérémonial des couleurs peut faire écho au <b>tronc commun</b>, notamment au « <b>module mémoire</b> » de la <b>Journée Défense et Mémoire (JDM)</b> où est mis en œuvre le jeu de plateau « <b>Explique-moi une cérémonie</b> ». Le livret d'accompagnement de cette activité peut servir dans l'adaptation du protocole des cérémonies des centres SNU en cas de présence d'autorités et pour expliquer les décorations portées par les extérieurs.</li> </ul> <p>ONaCVG : <a href="https://www.onac-vg.fr/sites/default/files/2021-09/Livret%20Explique-moi%20une%20c%C3%A9r%C3%A9monieBD.pdf">https://www.onac-vg.fr/sites/default/files/2021-09/Livret%20Explique-moi%20une%20c%C3%A9r%C3%A9monieBD.pdf</a></p>
<p><b>Éléments techniques</b> (matériel nécessaire, ressources humaines mobilisables)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un mât avec drisse</li> <li>- un drapeau tricolore français, de taille adaptée au mât</li> <li>- le chef de centre son adjoint et leurs équipes encadrent la cérémonie.</li> <li>- les jeunes volontaires y participent activement : si le lever des couleurs mobilise tous les jeunes volontaires (hors épisode météorologique exceptionnel), la descente des couleurs peut quant à elle être réalisée par un nombre restreint, voire un binôme de volontaires).</li> </ul>



### Préambule

La **cérémonie des couleurs** est une cérémonie au cours de laquelle le drapeau national est hissé en haut d'un mât. Cette cérémonie permet à tous ceux qui y participent de se réunir autour du symbole républicain qu'est le drapeau tricolore. **Moment de recueillement** comme **moment fort d'adhésion aux valeurs de la République**, la cérémonie des couleurs est toujours empreinte d'émotion.



Les symboles de la République française sont inscrits dans l'article 2 de la **Constitution de la V<sup>e</sup> République (1958)**, image ci-contre :

« La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

### • LE DRAPEAU TRICOLE



Cocarde tricolore, Musée Carnavalet, Paris.

De nombreux pays ont un **drapeau bleu, blanc, rouge** mais chacun d'entre eux a son histoire. Celle du drapeau français commence lors de la Révolution. Jusque-là, le drapeau de la France était celui de son roi, à savoir un drapeau blanc avec des fleurs de lys. Avant d'être un drapeau, les trois couleurs ont été associées sous la forme de **cocarde**. Quelques jours après la prise de la Bastille, le marquis de La Fayette remet à Louis XVI, une cocarde tricolore : le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge, la ville de Paris, signe de « l'alliance entre le monarque et le peuple ».

Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 15 février 1794 lorsque la convention nationale décrète que le pavillon national « sera formé des **trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière à ce que le bleu soit attaché au mât, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs** ». Le drapeau tricolore disparaît avec le retour de la monarchie de 1814 à 1830. Louis XVIII et Charles X reprennent en effet le drapeau blanc. Après la révolution de 1830, Louis-Philippe réaffirme que le drapeau de la France est le drapeau bleu, blanc, rouge. Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les **bâtiments publics** et est déployé dans la plupart des **cérémonies officielles**.



Arc de triomphe, Paris.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES SUR LE DRAPEAU TRICOLE



Site internet de l'Élysée : <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais>

Site internet du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/actualite/la-petite-histoire-du-drapeau-tricolore>

Institut national de l'audiovisuel (INA) :

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/pourquoi-le-drapeau-francais-est-il-bleu-blanc-et-rouge>

## • LA MARSEILLAISE

Écrite en 1792 par Claude Joseph Rouget de Lisle, *La Marseillaise* est, à l'origine, un chant de guerre pour l'armée du Rhin et un hymne à la liberté. Elle est composée à la demande du maire de Strasbourg, le baron Frédéric de Dietrich, au moment où l'Autriche déclare la guerre à la France. Ce chant rencontre un vif succès parmi les soldats venus de toute la France, pour défendre la patrie en danger, notamment dans les rangs des volontaires marseillais. Au lendemain de la victoire des troupes révolutionnaires à Valmy en 1792, *La Marseillaise* est symboliquement exécutée comme hymne du triomphe à la demande du ministre de la Guerre.



Isidore PILS, *Rouget de Lisle chantant La Marseillaise chez Dietrich, maire de Strasbourg, le 26 avril 1792*, huile sur toile, 1849.



*La Marseillaise* illustrée, XX<sup>e</sup> siècle.

Le chant est tellement populaire qu'il devient « chant national » par décret du 14 juillet 1795.

Interdit sous l'Empire et sous la Restauration, il est repris lors des révolutions de 1830 et de 1848 avant d'être à nouveau proscrit sous le Second Empire (1852-1870). Lors de la proclamation de la III<sup>e</sup> République, en septembre 1870, *La Marseillaise* est de retour. Chantée par les insurgés de la Commune de Paris, elle redevient hymne national le 14 février 1879. Dorénavant enseignée

dans les écoles françaises, *La Marseillaise* est mentionnée comme hymne national dans les constitutions de 1946 et de 1958. L'hymne national est entonné pour les **cérémonies officielles**, lors de **compétitions sportives** comme de **manifestations publiques**. Les couleurs sont **hissées dans plusieurs circonstances** (lors d'une commémoration nationale, au quotidien dans une unité militaire, etc.). Le drapeau peut être **mis en berne** dans des circonstances particulières, en symbole de respect et en cas de deuil national, à la décision du gouvernement ou du chef de l'État.

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES SUR LA MARSEILLAISE



Éducol : <https://eduscol.education.fr/215/enseigner-la-marseillaise-l-ecole-primaire> (accès à une version instrumentale et chantée)  
<https://eduscol.education.fr/document/15889/download>  
<https://eduscol.education.fr/document/1538/download?attachment>

Histoire par l'image : <https://histoire-image.org/etudes/rouget-lisle-composant-marseillaise?i=381>

Site internet de l'Élysée : <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-marseillaise-de-rouget-de-lisle>



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ



HYMNE NATIONAL

# La Marseillaise

composée par Rouget de Lisle en 1792



— *couplet 1* —

Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes !

REFRAIN

— *couplet 2* —

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage  
Quels transports il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

REFRAIN

— *couplet 3* —

Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

REFRAIN

— REFRAIN —

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

— *couplet 4* —

Tremblez, tyrans et vous perfides  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

REFRAIN

— *couplet 5* —

Français, en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
À regret s'armant contre nous. (bis)  
Mais ces despotes sanguinaires,  
Mais ces complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

REFRAIN

— *couplet 6* —

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !

REFRAIN

— *couplet 7* —

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière,  
Et la trace de leurs vertus, (bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre,  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil,  
De les venger ou de les suivre.



## II - ÉLÉMENTS TECHNIQUES

### • QUAND ?

La cérémonie de lever des couleurs doit avoir lieu le matin de préférence avant le début de toute activité. Elle sera, si possible, faite à heure fixe décidée par le chef de centre SNU. La descente des couleurs s'effectue en général le soir, peu avant le coucher du soleil.

### • OÙ ?

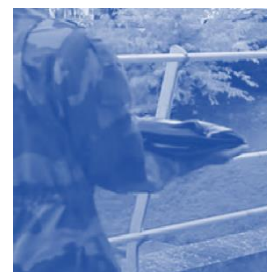
La cérémonie des couleurs a lieu en extérieur, au pied du mât des couleurs. Les chefs de centre qui disposent d'un mât des couleurs mobile veilleront à installer celui-ci dans un endroit central et assez grand afin de pouvoir faire respecter la solennité du moment.

### • QUEL EST LE DÉROULE DE LA CÉRÉMONIE DE LEVER DES COULEURS ?

#### ➤ 1<sup>re</sup> étape : l'arrivée du drapeau sur le lieu de la cérémonie

Au préalable de la mise en place de l'ensemble des jeunes, les **deux volontaires** pour monter les couleurs se rendront de part et d'autre du mât des couleurs.

L'un des deux jeunes porte le drapeau tricolore sur **les avant-bras horizontaux, coudes pliés et bras joints au corps.**

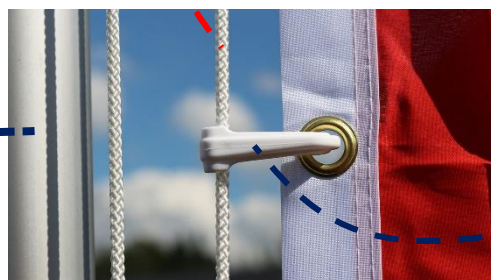


Son camarade **fixe le drapeau à la drisse** et se tient prêt à manœuvrer en la tenant dans les mains. Le second jeune lui fait face en **portant le drapeau sur son épaule**. Ils restent tous deux dans **une attitude respectueuse et solennelle**.

**Mât** : longue pièce de bois ou de métal fichée dans le sol et au sommet de laquelle on hisse le drapeau national

**La drisse** : cordage ou câble métallique servant à hisser le drapeau en haut du mât

**Le système d'accroche du drapeau à la drisse**, avec une attache haute et basse



## 2<sup>e</sup> étape : mise en place des jeunes

En règle générale et lorsque cela est possible, **les jeunes de la cohorte seront placés en « U » face au mât des couleurs** (voir photographie ci-dessous et schéma en **ANNEXE I**) dans l'ordre de leur maisonnée, de la première à la dernière.



Un **tuteur de maisonnée** sera systématiquement positionné directement **sur la droite de sa maisonnée**.

S'il n'y a pas la possibilité matérielle de former un « U » face au mât alors **une formation en ligne face au mât** avec un tuteur positionné sur la droite de sa maisonnée (voir **ANNEXE II**) peut être adoptée.

**Chaque tuteur est responsable des jeunes de sa maisonnée** et veillera au cours de la mise en place et durant tout le temps de la cérémonie à ce que chacun respecte ce temps solennel.

**Le chef de centre adjoint** (ou un tuteur de compagnie) sera chargé de vérifier que l'ensemble du dispositif est bien conforme afin de pouvoir débiter la cérémonie.

Le chef de centre adjoint (ou un tuteur de compagnie) en charge de la mise en place, se positionne à l'entrée du « U » dos au mât des couleurs et fait mettre les jeunes « en position » après s'être mis lui-même en position.

Pour cela, il prononce la phrase suivante : **« SNU de (ville où a lieu le stage), en position »**



**Les jeunes se tiennent droit.**

Le chef de centre adjoint ou le tuteur de compagnie en charge de la mise en place se retourne par la droite, dos aux jeunes et face au mât des couleurs et **attend l'arrivée du chef de centre**.

Une fois ce dispositif en place, **la cérémonie peut débiter**.

### ➤ 3<sup>e</sup> étape : montée des couleurs

Le chef de centre (ou son adjoint en son absence) arrive une fois que l'ensemble des jeunes est en place. Il vient se positionner face au responsable de la mise en place, en passant entre le mât des couleurs et la première maisonnée.

Une fois le responsable de la mise en place retourné à sa place, le chef de centre se retourne par la droite pour faire face au mât des couleurs et fait procéder à la montée des couleurs :

#### « Attention pour les couleurs »

Le jeune qui tient la drisse dans les mains lui répond :

« Prêt »

Le chef de centre répond :

« Envoyez »



Le jeune hisse lentement le drapeau jusqu'au sommet du mât et **fixe fermement la drisse au mât**. La drisse ne doit **pas pendre au sol**, au pied du mât, mais être attachée **au taquet** en faisant des « 8 ». Si la drisse est montée sur deux poulies, il n'y a pas de taquet.



### ➤ 4<sup>e</sup> étape : le chant de La Marseillaise



Une fois que le drapeau a touché le sommet du mât, d'initiative, le jeune désigné pour lancer *La Marseillaise* entonne la première phrase.

« Allons enfants de la Patrie »

L'ensemble des participants reprend ensuite *La Marseillaise* sur la seconde phrase.



« Le jour de gloire est arrivé ».

Il est recommandé de faire chanter à minima le premier couplet et le refrain. Pourront être ajoutés un ou deux couplets supplémentaires (dont par exemple le couplet 6) dans le courant du séjour de cohésion.

### ➤ 5<sup>e</sup> étape : fin de la cérémonie

Le chef de centre peut alors s'adresser aux jeunes notamment pour leur **expliquer la progression de la journée ou pour toute autre communication** qu'il jugerait opportune.

Une fois qu'il a terminé, il remet les jeunes en position et quitte le dispositif par le même cheminement que lors de son arrivée.

La cérémonie est terminée et les tuteurs passent, avec les jeunes, à la réalisation des premières activités de la journée



## • ET POUR LA CÉRÉMONIE DE DESCENTE DES COULEURS ?

La descente des couleurs s'effectue en général **le soir, à heure fixe, peu avant le coucher du soleil**. Cependant cette cérémonie pourra tout à fait avoir des **horaires adaptés** en fonction des activités effectuées par les jeunes durant la journée.

**Le déroulement général de la cérémonie est exactement le même que pour hisser les couleurs.**

Les deux jeunes désignés sont placés de part et d'autre du mât. L'un des deux jeunes se tient prêt à manœuvrer la drisse. À la directive « **Envoyez** », le jeune descend lentement le drapeau, dans une attitude respectueuse et solennelle. Son camarade le reçoit en veillant à ce qu'il **ne touche pas terre**.



Le premier jeune **détache le drapeau de la drisse** puis aide son camarade à le plier. **Par tradition, une fois plié seul le bleu du drapeau doit être visible.**

### ➔ EXEMPLE DE PLIAGE DU DRAPEAU



Source : <https://www.youtube.com/watch?v=noDmtUjPuZs&t=22s>

3 - Plier le rouge sur l'arrière du blanc, puis le blanc sur le bleu. 4 - Plier le rouge sur le rouge. 5 - Au final, seul le bleu est visible.





Il n'y a **pas de Marseillaise** à l'issue de la descente des couleurs, le chef de centre peut passer directement à la fin de la cérémonie.

Un fois les jeunes remis à disposition de leurs tuteurs de maisonnée par le chef de centre, les deux jeunes quittent le mât en portant, pour l'un d'eux, le drapeau sur les avant-bras horizontaux, coudes pliés, bras joints au corps et va le remettre au chef de centre ou au tuteur désigné pour le ranger.

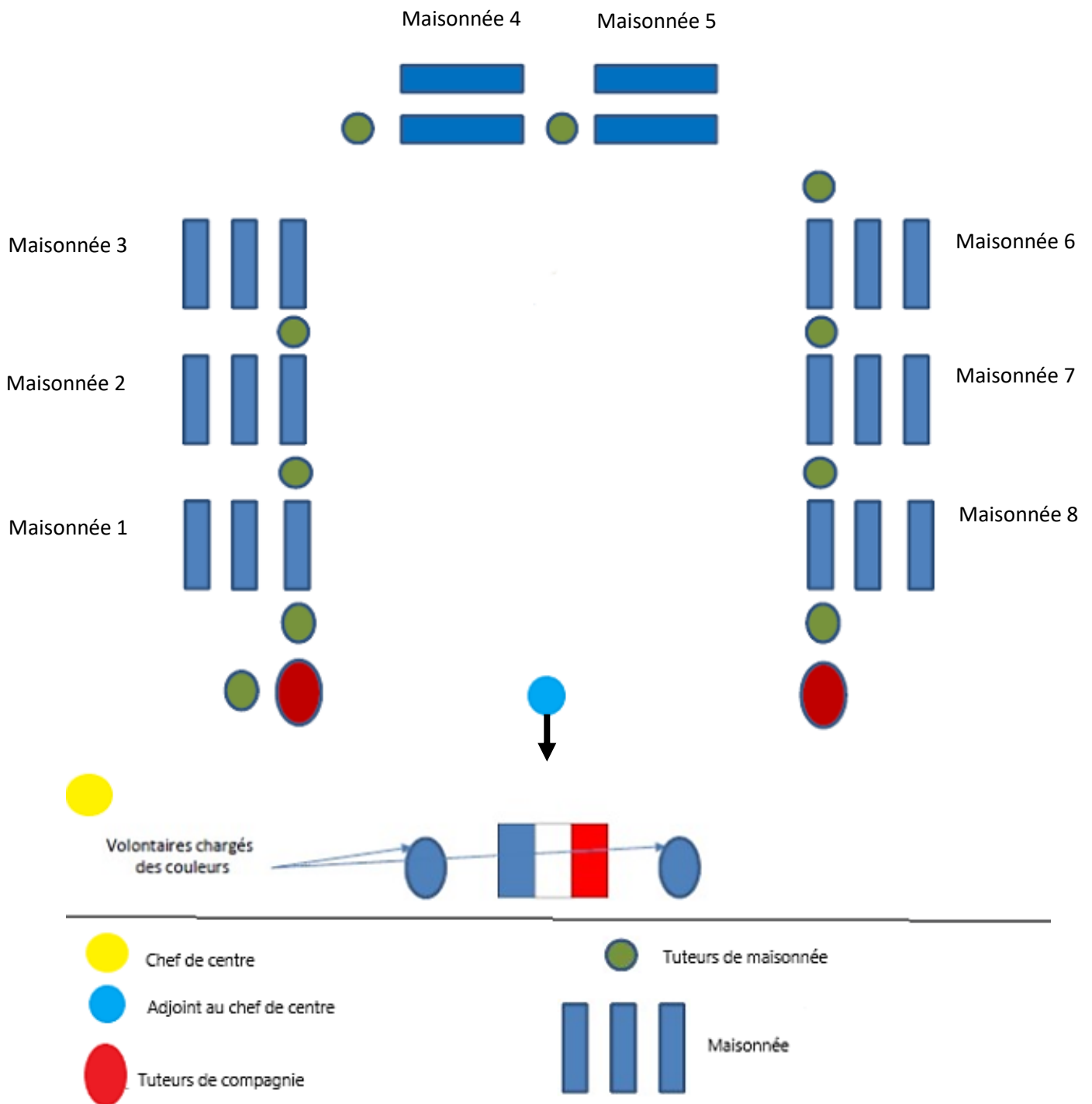




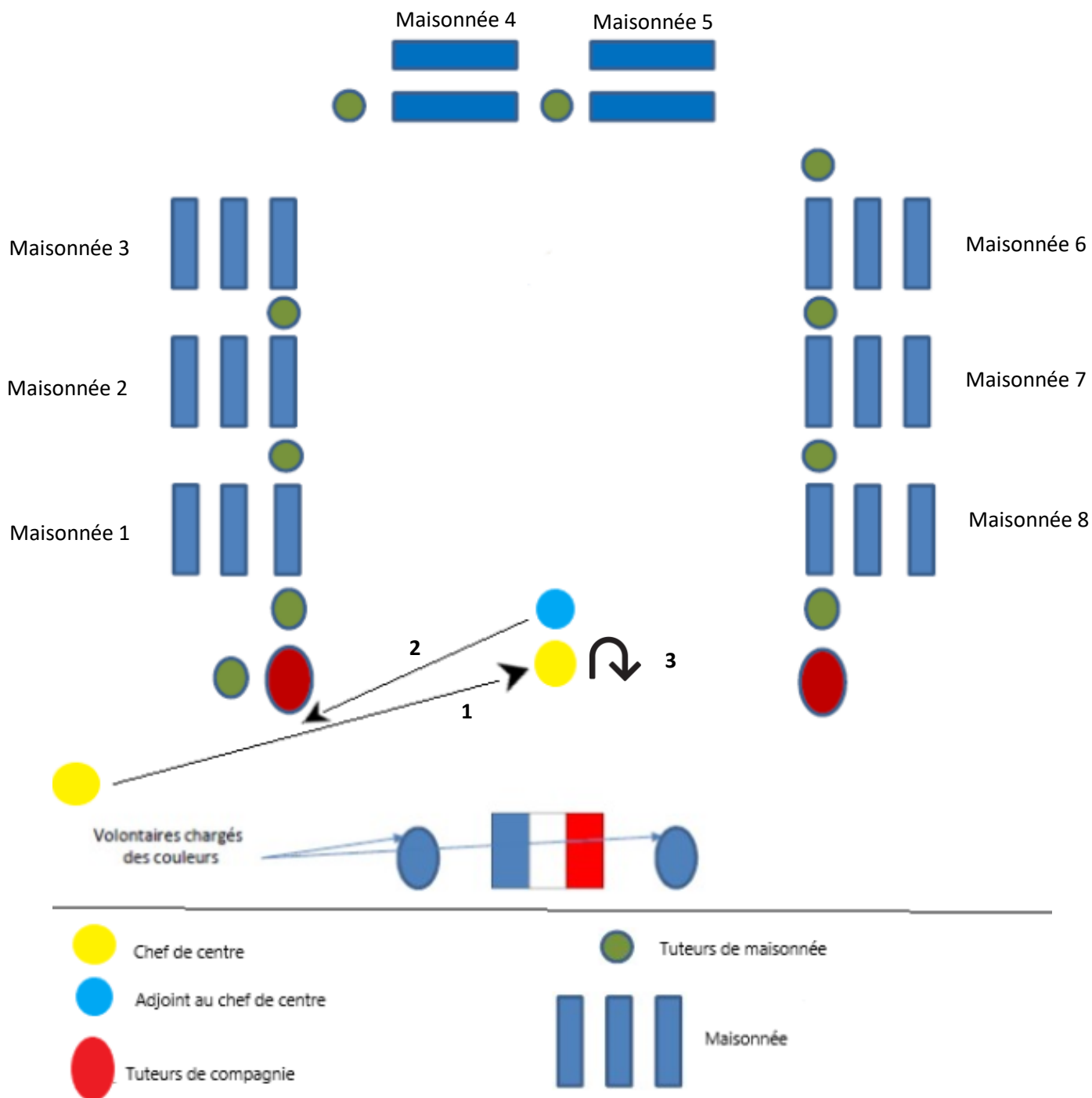
## POINTS D'ATTENTION - RECOMMANDATIONS

- ⇒ Les jeunes volontaires du SNU **ne doivent pas être passés en revue** par un encadrant ou une autorité pendant la cérémonie des couleurs.
- ⇒ **Seuls les personnels en uniforme militaire ou les préfets peuvent saluer** lors d'une montée des couleurs et lors de *La Marseillaise*. Donc aucun jeune volontaire, ni aucun encadrant ne saluera à aucun moment durant la cérémonie des couleurs. 
- ⇒ **Les couleurs ne peuvent être hissées ni de nuit, ni en intérieur.** En cas de très mauvais temps la cérémonie consistera uniquement à hisser le drapeau par deux volontaires accompagnés d'un tuteur ou du chef de centre.
- ⇒ **La casquette** faisant partie de la tenue des jeunes et des encadrants, celle-ci sera portée tout au long de la cérémonie de manière régulière (visière vers l'avant). Le port de la capuche ou de tout autre couvre-chef en lieu et place de la casquette n'est pas autorisé. 
- ⇒ **L'ensemble des jeunes doit assister à la cérémonie de montée des couleurs.** Tous les jeunes volontaires seront dans la même tenue.
- ⇒ **La tenue des jeunes volontaires comme celle des encadrants ne constitue pas un uniforme militaire.** Le port de décorations pendantes n'est pas autorisé sur la tenue SNU. Les éventuelles décorations peuvent être portées sous forme de pins.
- ⇒ **Un binôme constitué d'une et d'un jeune volontaire** sera désigné pour le lever et la descente des couleurs. Des jeunes volontaires de **toutes les compagnies** et de **toutes les maisonnées** doivent alternativement pouvoir lever ou descendre le drapeau pendant le séjour. 
- ⇒ Le chef de centre s'assurera que **la taille du drapeau** est bien adaptée à la taille du mât qui sera utilisé. Il veillera également à la **propreté du drapeau** et à **son bon état général** et, le cas échéant, fera procéder à son remplacement.
- ⇒ **La cérémonie de lever et de descente des couleurs des centres SNU ne peut concerner que le drapeau français et en aucun cas un autre drapeau** (pays étranger, drapeau européen, drapeaux régionaux...).
- ⇒ **Le drapeau français doit être exposé à la vue de tous, à la place d'honneur.** Il peut être accompagné du drapeau européen déjà hissé au moment de la cérémonie. Le drapeau national doit être placé à gauche du drapeau européen, c'est-à-dire à sa droite vue de face. 

## ANNEXE I - Mise en place terminée avant l'arrivée du chef de centre

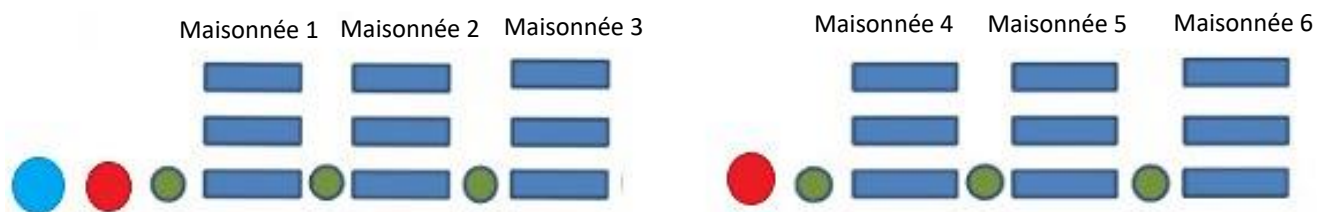


## Arrivée du chef de centre et mouvement de l'adjoint après avoir présenté la cohorte au chef de centre





## ANNEXE II - DISPOSITION EN LIGNE APRÈS PRÉSENTATION DE LA COHORTE PAR L'ADJOINT AU CHEF DE CENTRE



Volontaires chargés  
des couleurs



● Tuteurs de maisonnée

